

LA CIRCULAIRE N° 13/-2013
ACTION SOCIALE

CNAS du 5 décembre 2013.

Le Conseil National d'Action Sociale s'est réuni ce 5 décembre 2013 sous la présidence de Madame FEJOZ Directrice des Ressources Humaines, Adjointe du Secrétaire Général.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- **Projet de budget 2014.**
- **Note d'orientation 2014 aux présidents de CDAS.**
- **Nouvelle prestation garde d'enfants.**
- **Points sur les associations.**
- **Questions diverses.**

Au préalable, FO FINANCES a lu une déclaration liminaire (en ligne sur www.financesfo.fr).

En réponse à nos interrogations sur les moyens de l'action sociale, la présidente a rappelé que le budget 2014 était maintenu au même niveau que les années précédentes ce qui pour elle est un signe fort de l'intérêt porté par les ministres...

Toutes les fédérations ont dénoncé le transfert de la prise en charge des coins repas sur le Budget d'initiative Locale (BIL). L'administration souhaite que les CDAS se prononcent au moins une fois par an sur ce sujet et prennent leur responsabilité...

En complément, la présidente a apporté les précisions suivantes :

Les règles de marchés publics devaient s'appliquer à l'Action Sociale, mais elle a confirmé la mise en place d'un critère sur l'économie sociale et solidaire dans les procédures de marchés publics !

Sur le dossier du camping de la Réunion, une décision est imminente. Le ministre devrait répondre rapidement. Il serait temps !!!

Sur le projet d'EPAF en partenariat avec la Fondation d'Aguesseau pour un achat d'un centre de vacances, le dossier est remis à plus tard. La présidente nous indique qu'elle ne peut mener deux dossiers en même temps !

Projet de budget 2014

Le montant global du budget de l'action sociale pour 2014 est de 162,57M€, soit le même montant qu'en 2013.

La présidente a insisté sur le fait que ces crédits étaient rigoureusement maintenus et que cet effort important montre l'intérêt des ministres pour l'action sociale.

Elle annonce que pour 2014 les suppressions d'emplois sont au nombre de 15 sur le programme « action sociale, santé sécurité au travail », mais que celles ci doivent être prises avec beaucoup de précaution, c'est un maximum. Elle indique que tout ne serait pas supporté par le réseau action sociale (10 au maximum).

Concernant le budget d'initiatives locales, la Présidente explique que le BIL a été recalculé pour tenir compte des effectifs avec un abondement en fonction du nombre de coins repas.

La somme globale de 168 000 € correspond au montant des dépenses coins repas engagées en 2013.

FO FINANCES dénonce la prise en charge sur ce BIL de nombreuses actions relevant d'une politique nationale : coins repas, enquêtes de satisfaction sur la restauration, consultation des conseillères économique et sociale...

La multiplication des actions à prendre en charge enlève toute marge de manœuvre aux CDAS qui doivent faire des choix au détriment des actions de solidarité ou de convivialité par exemple.

FO FINANCES demande à connaître les dotations BIL par département au moment du CNAS.

La présidente a indiqué qu'un bilan de cette expérimentation sur les coins repas serait fait en fin d'année. Actuellement le réseau compte environ 2 500 coins repas normés.

La répartition par département sera transmise dans les prochains jours.

S'agissant des crédits « petite enfance », un abondement de 100 000 € en 2014 permettra de relancer la réservation de berceaux, pour l'instant au nombre de 492.

FO FINANCES est intervenue pour rappeler que toutes les prestations soumises au barème de ressources allaient être impactées par le gel du barème fiscal. De ce fait, cela entraînera des augmentations de prix pour les familles en plus des augmentations de tarifs qu'applique EPAF chaque année pour les vacances enfants et les vacances famille.

S'agissant de la ligne de crédit pour les associations socio culturelles, elle est en augmentation. Sauf celle de l'Association pour l'Aide au Handicap Finances qui passe de 23500 à 23250 €. Celle-ci se voit comme les autres appliquer la réserve de précaution de 7 %.

Pour FO FINANCES, cette association aurait pu bénéficier de l'exonération de la réserve de précaution eu égard à son activité.

La présidente a indiqué que plus on exonère certains postes plus on fait supporter la réserve de 7% aux autres postes. C'est aussi pour elle une question d'équité.

Concernant les crédits déconcentrés de fonctionnement, FO FINANCES a fait remarquer que les crédits déconcentrés, c'est à dire les crédits dédiés spécifiquement aux délégations départementales ont été amputés d'un tiers en 4 ans. Avec moins de crédits chaque année, comment les délégations peuvent-elles continuer à fonctionner normalement ?

La seule réponse donnée, s'il y a un manque de crédits, l'administration peut étudier le cas.

Vote FO Finances a voté CONTRE le projet de budget 2014.

Note d'orientations 2014

Pour la deuxième année, une note d'orientation a été présentée aux fédérations pour validation. Elle sera commentée lors d'une journée d'information aux délégués.

FO FINANCES ne peut cautionner la première partie de ce document qui insiste sur la maîtrise des budgets et les efforts à faire en matière d'emplois.

En outre, elle dénonce son caractère trop directif qui laisse peu de latitude aux CDAS déjà asphyxiés par la pression budgétaire et peu de place aux moments de convivialité pour créer du lien entre les agents.

En résumé les délégations doivent organiser des actions mais sans moyens financiers, sans réquisitionner trop de personnel, sans quitter la France et sans retraités mais en respectant les politiques nationales et les règles de mise en concurrence...

A cette note d'orientation, l'administration a joint une fiche de procédure sur le fonctionnement et l'animation du Conseil Départemental de l'Action Sociale.

FO FINANCES avait fait remarquer, lors d'un précédent GT que cette année nous n'avions pas eu connaissance des vœux des CDAS, l'administration répondait qu'il n'y avait pas de problème justifiant qu'on en parle en CNAS.

FO FINANCES prend acte que cette disposition a été réintroduite dans cette fiche.

Une nouvelle fiche de procédure sur le budget d'initiative locale a été présentée et a donné lieu à certaines crispations du côté des Fédérations. S'agissant du fond et de la forme, FO FINANCES a indiqué que cette fiche n'était qu'un copier/coller de la note d'orientation.

La présidente a convenu que sur certains points ces fiches pouvaient être améliorées.

FO FINANCES reste dubitative quant à la modification de ces fiches dès lors où elles ont été votées en séance. Néanmoins, elle ne manquera pas de vérifier si des modifications seront apportées.

VOTE CONTRE à l'unanimité sur cette note d'orientation 2014.

Nouvelle prestation garde d'enfants 7/12 ans.

Cette aide vient en complément des réservations de places en crèche et du CESU interministériel pour les 0/6 ans.

Il s'agit d'une aide annuelle d'un montant de 200€, 300€ ou 400€ déterminé en fonction d'un barème prenant en compte le revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer fiscal. Une bonification de 20% sera appliquée aux familles monoparentales ou aux parents d'enfants handicapés.

Ce dispositif sera expérimenté dans 3 régions : l'Ile-de-France ; Rhône-Alpes et le Nord-Pas de Calais. Un bilan sera présenté avant sa généralisation.

Vote FO Finances a voté POUR

Point sur les associations

EPAF

Suite à la demande de FO FINANCES au CNAS de juillet, un point d'information sur l'acheminement des enfants en colonies, a été présenté par le directeur de l'EPAF. Ce dernier tire un bilan positif de cette expérimentation et nous a annoncé que ce schéma de transport serait reconduit pour 2014. La présidente a rappelé qu'EPAF fait en sorte que les enfants soient acheminés dans les meilleures conditions avec le moins de ruptures possibles.

« La somme des intérêts particuliers ne faisant pas l'intérêt général », peu importe que certains enfants aient mis plus de 12 h pour rejoindre une plateforme de regroupement, l'important est que l'EPAF y trouve son compte en terme de fiabilité...

FO FINANCES a nuancé ce beau bilan en rappelant le mécontentement de nombreux parents et enfants. Nous avons souligné l'absence de communication sur ces changements, sur la durée et le nouveau schéma de transport.

En outre il est probable que certains parents hésitent à inscrire leurs enfants en colonie et à leur imposer des trajets de 12H pour rejoindre un lieu de villégiature situé pourtant en France..Pour sa part, FO Finances reste opposée à un transport par cars généralisé.

Pour le Directeur d'EPAF, il y a eu un gros problème de communication entre les services action sociale et les parents des enfants. Une explication supplémentaire sera nécessaire pour les prochains départs.

ALPAF

Le prêt pour le logement d'un enfant étudiant mis en place au 1^{er} janvier 2013 permet de financer l'installation dans un logement d'un enfant âgé de 16 à 26 ans poursuivant ses études, son montant varie entre 1200€ et 1800€. 232 dossiers ont été déposés fin octobre.

FO FINANCES ne peut que se féliciter de ce très bon démarrage puisque nous avons soutenu sa mise en place.

La nouvelle aide à la propriété vise à participer au financement des intérêts d'un prêt bancaire pour l'acquisition ou l'extension de la résidence principale. 340 dossiers ont été traités mais cette aide très différente de l'ancien « prêt bonifié » n'est pas encore très connue, la communication va donc être accentuée.

L'ouverture aux retraités des prêts ALPAF au 1^{er} septembre 2013 a permis d'octroyer à ces agents : 5 prêts pour le logement d'un enfant étudiant, 15 prêts équipement du logement, 1 prêt sinistre et 1 prêt immobilier complémentaire.

Par ailleurs, grâce au partenariat avec la société RLF (résidences le logement des fonctionnaires), ALPAF a pu réserver 115 logements sur Paris, Boulogne, Fontenay sous Bois et Saint Maurice.

AGRAF

Une enquête de satisfaction est diligentée **du 9 au 19 décembre** dans les restaurants de l'AGRAF afin de cerner les attentes des usagers et d'y répondre de façon à ramener les agents vers la restauration collective et renforcer ces structures. Les résultats seront connus début février.

Par ailleurs, le restaurant Daumesnil à Bercy a rouvert le 25 novembre et connaît depuis une affluence de 1 250 repas/jour.

Des travaux sont en cours au restaurant Diderot, fermé jusqu'en septembre 2014 et à Paganini, dont l'ouverture est prévue en avril 2014.

Le tri des déchets devra être mis en place dans tous les restaurants fin 2015, il est d'ores et déjà expérimenté sur 6 sites.

Deux points à l'ordre du jour ont été reportés à la demande de deux fédérations : la fiche sur la doctrine d'emploi du correspondant social et la réécriture de l'arrêté de 2002. Le planning des réunions pour le 1^{er} semestre 2014 n'est pas défini à ce jour, toutefois ces 2 points devraient être à l'ordre du jour du 1^{er} CNAS de 2014

Quand bien même ce budget 2014 reste rigoureusement au même niveau que 2013, il n'en demeure pas moins que certaines lignes de crédits diminuent au détriment d'autres et que l'augmentation de la réserve à 7% grève considérablement certains postes jusqu'à présent exonérés. Si FO FINANCES prend acte du maintien de ces crédits, notre Fédération déplore la réduction continue des moyens humains affectés au réseau de l'action sociale pourtant sollicité un peu plus chaque jour par les agents.

FO FINANCES reste attachée à une action sociale de haut niveau au plus près des agents.

FO FINANCES réaffirme son attachement à la préservation d'une action sociale départementale.

Délégation FO FINANCES :

Françoise PHELIX titulaire, Anne-Marie RENAUDIN (57) titulaire, Pascaline KERHOAS titulaire et Martine LEGOUGE suppléante.